

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Bildung und Forschung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Schelbert, Louis (gp/verts, LU) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Bildung und Forschung, 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Bildung, Kultur und Medien	1
Bildung und Forschung	1
Forschung	1

Abkürzungsverzeichnis

WBK-SR Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats

CSEC-CE Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats

Allgemeine Chronik

Bildung, Kultur und Medien

Bildung und Forschung

Forschung

MOTION
DATUM: 10.12.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

Depuis la décision de la Banque Nationale Suisse (BNS) d'abandonner le taux plancher, le débat sur le franc fort ne cesse de résonner sous la coupole. Louis Schelbert (verts, LU) propose ainsi une **Augmentation des crédits à la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI)**. En effet, il estime que, même si la politique monétaire reste du domaine de la BNS, les milieux politiques ont le devoir de chercher une solution à travers différentes mesures. Ainsi, des crédits supplémentaires et une activité accrue de la CTI permettraient de dynamiser l'innovation, de renforcer le lien entre recherche et économie, de faciliter le transfert de technologies et de soutenir le perfectionnement professionnel des employés. Une augmentation des crédits à la CTI renforcerait la compétitivité des entreprises, élément clé dans une période de marasme économique. Si le Conseil fédéral a souligné le rôle moteur de la CTI, il a précisé que les prévisions conjoncturelles pour 2015 et 2016 ne prédisent pas une récession, mais plutôt un ralentissement de la conjoncture. Par conséquent, une augmentation des crédits de la CTI, pour lutter contre la situation économique n'a pas lieu d'être dans l'immédiat. Le Conseil national, qui a traité la question dans un cadre commun avec plusieurs interpellations et motions urgentes sur le sujet du franc fort, a adopté la motion par 110 voix contre 73 et 4 abstentions. Le Conseil des Etats a rejeté la motion. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil de Etats (CSEC-CE) a argumenté que la motion n'avait plus lieu d'être car une décision d'augmentation des crédits pour la CTI de l'ordre de 20 millions de francs avait déjà été prise au début du mois d'août.¹

¹ BO, CE, 2015, pp.1240 s.; BO, CN, p.1762; BO, CN, pp.1746; Communiqué de presse CSEC-CE; Rapport CSEC-CE